CONSEIL COMMUNAL
1175 LAVIGNY

Législature 2026-2031

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil communal du 16 septembre 2026.

Objet : ***Assermentation et installation de trois Conseillers communaux***

- Vu le point 2 de l'ordre du jour : Assermentation de trois nouveaux Conseillers pour la législature 2026-2031.

- Ouï le Président qui rappelle que trois membres du Conseil communal n'avaient pas pu être installés lors de la cérémonie officielle des Autorités communales du 23 juin 2026.

- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour, il est procédé à leur assermentation solennelle en séance publique.

Le Président donne lecture de la formule de promesse prévue par la législation cantonale (art.9 LC et art.5.- règlement Conseil communal). Chacun à l'appel de son nom, les membres ci-après nommés répondent individuellement « Je promets ».

- Madame Ariane **GUIGNARD FASOLA**
- Monsieur Mathieu **FASOLA**
- Monsieur Jean-Frédéric **FAVRE**

Le Président prend acte de leur promesse et les déclare installés dans leurs fonctions de conseillers communaux pour la législature 2026-2031.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président
Guillaume Bultez

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Secrétaire
Loredana Simone